

LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT CRÉVENT

par Jacques Drapeau

DEPUIS AVRIL, 18 BÉLUGAS ONT ÉTÉ TROUVÉS MORTS SUR LES RIVES DU SAINT-LAURENT,

une situation qui sème l'inquiétude parmi les spécialistes de la faune marine. «Au rythme actuel, nous nous dirigeons vers une année record», déplore Patrice Corbeil, le directeur du Centre d'interprétation des mammifères marins de Tadoussac. [...]

Les causes

Certains spécialistes estiment que la toxicité des anguilles, dont raffolent les bélugas, pourrait être la principale cause du problème. Les anguilles passent la plus grande partie de leur vie dans les eaux contaminées des Grands Lacs. Quand elles remontent le Saint-Laurent pour aller frayer dans la mer des Sargasses, elles servent alors de plat de choix aux bélugas. Le niveau de

15 contaminants tels les BPC, les DDT et le Mirex est considérablement plus élevé chez les anguilles que chez d'autres proies du béluga comme le hareng et le capelan.

Les contaminants chez le béluga sont analysés depuis 1988. Les résultats des autopsies obtenus à ce jour démontrent que le degré de contamination est plus élevé chez le
20 béluga du Saint-Laurent que chez celui des populations arctiques. On y retrouve, entre autres, 10 fois plus de plomb dans les tissus et 72 fois plus de Mirex dans le gras que chez les populations arctiques.

25 **D'autres experts invoquent le stress intense que subit le béluga du Saint-Laurent,** stress qui aurait pour effet d'accroître le métabolisme

des substances chimiques toxiques accumulées dans les tissus. Au fil des ans, son habitat a considérablement rétréci à cause de la navigation de plaisance, du tourisme de
30 mer, de la construction de quais et de barrages ainsi que du dragage du fleuve.

Leur statut d'espèce menacée, proclamé en 1983, protège les bélugas contre l'observation touristique, mais il ne faut pas
35 croire pour autant que certains bateaux ne s'aventurent pas à proximité de l'espèce. Les moteurs des petits bateaux causeraient de l'interférence dans le système d'écholocation des bélugas. «Le dérangement, peut-on lire dans un rapport de l'Institut Maurice-Lamontagne, de Mont-Joli, peut provoquer
40 des modifications dans le comportement et nuire aux activités d'alimentation et d'élevage.» [...]

© Le Soleil, 3 octobre 1993